

UN PROJET D'ENVERGURE, PORTÉ PAR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le projet d'aménagement des accès définitif du pont Flaubert en rive gauche de la Seine est une opération structurante pour le territoire. Elle représente un investissement important pour l'Etat et les collectivités. Pour ces raisons, les collectivités concernées sont donc parties prenantes du projet depuis les études préliminaires menées dès 2006.

L'État, maître d'ouvrage du projet

L'État est le maître d'ouvrage du projet des accès définitifs du pont Flaubert en rive gauche de la Seine. Il est représenté localement par le Préfet de la région Normandie et auprès de lui, par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie, service déconcentré du Ministère de la Transition écologique. La DREAL Normandie a en charge le pilotage de l'ensemble des études et des travaux afférents à ce projet d'infrastructure routière. Elle assure la supervision des travaux et veille à leur bon déroulement. La maîtrise d'œuvre du projet est également assurée par l'Etat, par l'intermédiaire du Service d'Ingénierie Routière (SIR) de Rouen de la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Nord-Ouest.

Les partenaires du territoire

Les collectivités territoriales, les structures socio-économiques, les associations et les entreprises présentes sur le périmètre du projet ont été consultées et associées aux études. L'objectif était double : optimiser l'insertion des accès définitifs dans le cadre urbain et organiser la phase des travaux de façon optimale. Le dialogue continu avec les acteurs du territoire se poursuivra pendant toute la durée du chantier.

La Métropole Rouen Normandie est elle-même en charge de plusieurs opérations prévues dans le secteur du pont Flaubert, avec notamment la réalisation des transports en commun en site propre T4 (mis en service en mai 2019) et T5 (1ère phase terminée en octobre 2019), le doublement du réseau d'évacuation des eaux usées reliant la rive droite de Rouen à la station d'épuration Émeraude, l'aménagement des hangars de bord de Seine et la création du quartier Rouen Flaubert (opération sous maîtrise d'ouvrage de la SPL Rouen Normandie Aménagement). La Métropole Rouen Normandie et l'Etat travaillent donc en lien étroit pour coordonner leurs actions.



EN SAVOIR +

LE PONT FLAUBERT ET SES ACCÈS ROUTIERS, UN PROJET DE LONGUE DATE

Le sixième franchissement de la Seine, à Rouen, est un projet qui remonte aux années 1970 mais qui ne s'est véritablement déployé qu'après la construction des autoroutes A 13 et A 150.

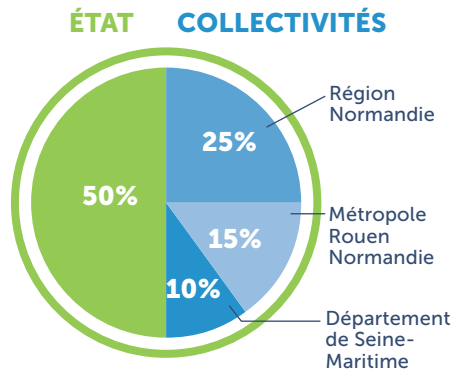
En parallèle de la mise en service du pont Flaubert le 25 septembre 2008, des études ont été entreprises pour concevoir les futurs accès au pont en rive gauche de la Seine, dans l'objectif d'optimiser les déplacements et la desserte du territoire. C'est l'objet de l'opération actuelle dont les travaux ont débutés en fin d'année 2019.

La troisième et dernière étape consistera ensuite à modifier les accès au pont Flaubert en rive droite de la Seine, une fois ceux de la rive gauche réalisés.

Le financement du projet

La réalisation des accès définitifs du pont Flaubert, rive gauche, est estimée à **180 millions d'€**.

Le projet figure au projet de Contrat de plan État - Région Haute-Normandie 2015-2020. Dans ce cadre, il est prévu que son financement soit pris en charge pour moitié par l'Etat et pour l'autre moitié par les collectivités locales.



180 M€

COÛT DU PROJET

pour la réalisation des accès définitifs du pont Flaubert en rive gauche



Les grandes étapes du projet

